Opération « Bords de champs » : restauration de bords de chemins et pieds de haies

Objectif : Restaurer les bordures de champs, en semant un couvert stable et diversifié, de manière à améliorer l'intérêt écologique et la fonctionnalité des bords de chemins et pieds de haies

Quelles sont les bordures « éligibles » ?

Les bordures

- **extérieures de parcelles** dont l'agriculteur assure l'entretien (en concertation avec l'Association Foncière le cas échéant)
- **absentes**, **détruites** mécaniquement (ex : détruites lors des arrachages de betteraves, des travaux de réfection des chemins avec le passage de lame, etc…), ou **dégradées** (**dominées par le brome stérile)**
- Situées sur **les grandes longueurs des parcelles** (pour éviter le passage des engins agricoles lors des travaux culturaux)
- dont la **largeur finale** sera **≥ 1,30 m**

et les pieds de haies absents ou **purement graminéens**

Il est **contre-productif** de vouloir **ressemer** une bordure dont le couvert végétal est **stable**. Mieux vaut pratiquer un **retard de fauche** pour favoriser l'installation progressive d'une **diversité floristique**.

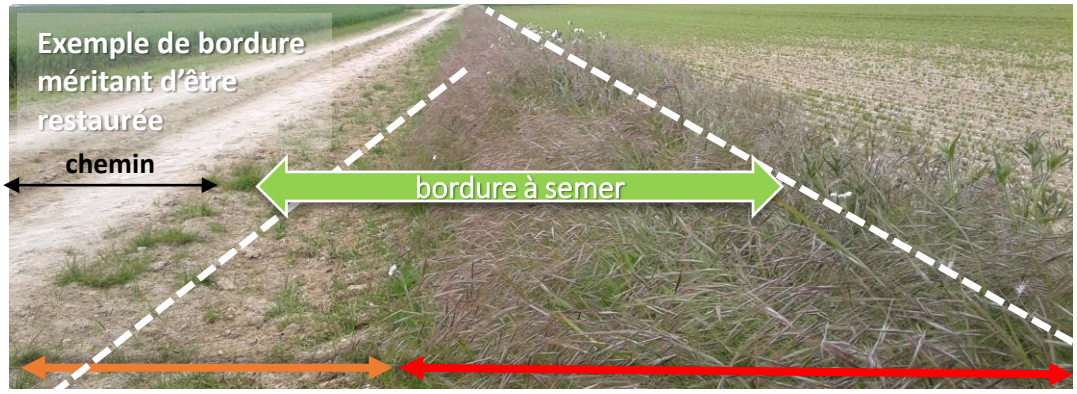

Couvert absent car détruit de manière **mécanique**

Couvert dégradé, composé de **brome stérile** *(Anisantha sterilis),* suite à un désherbage chimique

Un **diagnostic de la bordure** sera réalisé en **mai-juin** afin de confirmer l'intérêt du re-semis.

Composition du couvert

Le mélange fleuri « Champagne Crayeuse » est composé de **23 espèces,** dont certaines (*) sont labellisées « Végétal local », ce qui garantit leur provenance sauvage.

40 % de graminées pour un couvert structuré et stable qui constitue un abri hivernal et fournit des graines

Fétuque rouge*, fromental élevé, pâturin commun, pâturin des prés

32 % de fabacées (= légumineuses) pour fixer l'azote de l'air, contribuer à la floraison étalée du couvert et à la production de graines

Lotier corniculé (a), minette (b), sainfoin sauvage (c)*, trèfle blanc (d), coronille bigarrée (e)

28 % de fleurs sauvages pour une floraison étalée d'avril à octobre favorisant une richesses d'insectes et de graines

Achillée millefeuille (f)*, centaurée jacée (g)*, centaurée scabieuse (h)*, chicorée (i), grande marguerite (j)*, mauve sylvestre (k), millepertuis perforé (l)* , origan (m), silène enflée (n)*, vipérine (o), cumin des prés (p), fenouil (q), carotte sauvage (r)*, panais (s)

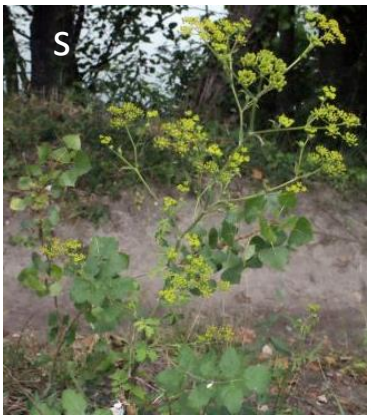

Itinéraire technique de semis et d'entretien

Comme pour tout mélange de type prairial, le semis de ce couvert composé de graines de petite taille doit être soigné.

Préparation du sol

2 mois ou + avant le semis

Cette préparation, en plusieurs étapes, est réalisée avec un matériel agricole classique.

- Elle doit permettre d'obtenir un **lit de semences très fin,** indispensable pour une bonne levée du mélange qui est composé de **très petites graines.**
- **Plusieurs faux-semis** peuvent être nécessaires (surtout si présence d'espèce adventices sur l'emprise à semer) pour stimuler la levée des adventices puis de les détruire avant l'implantation du couvert, dont **le dernier au moins 48h avant le semis** pour conserver un **sol frais**
- Il faut **éviter de fertiliser** la zone identifiée car les espèces à implanter préfèrent les milieux plus pauvres en azote

Semis

Entre le 15/08 et le 15 /10

- De préférence **en fin d'été** (éventuellement **au printemps** si les conditions climatiques sont plus favorables), **sur sol frais** (à partir des premières pluies et pas trop tard pour éviter que le gel ne détruise les plantules sensibles).
- Ne pas semer si les conditions ne sont pas réunies : mieux vaut reporter à l'année suivante !
- **semis superficiel** réalisé avec un matériel agricole, à une densité d'environ **25 à 30 kg/ha,** suivi d'un passage de **rouleau** pour garantir le contact sol-graines
- Si les conditions l'exigent (largeur de semis ne permettant pas l'utilisation d'un semoir agricole tel que pour le semis d'un pied de haie), le **Sem'Obord** peut intervenir sur une largeur **d'1,30 m** *(se rapprocher de la FDCM pour connaitre les modalités d'intervention)*

Entretien

septembre à mars

- Il s'agit d'un **mélange pérenne**, dont la composition floristique évoluera dans le temps, mais **sans nécessiter de re-semis.** Toutes les espèces n'apparaissent pas dès la première année !
- La **première année de végétation**, surtout si le semis est réalisé au printemps, un **broyage** à **15 cm de hauteur,** au **début de l'été**, peut être nécessaire pour limiter le développement des **adventices** de printemps (chénopodes, mercuriales, …) et permettre le développement plus lent des espèces semées
- **Les années suivantes**, l'entretien (fauche ou broyage) est réalisé **en sortie d'hiver, au maximum une fois par an** (voire une fois tous les deux ans), afin de laisser les espèces fleurir et se ressemer.

Quelques réalisations…

semis réalisés au printemps 2018

Tilloy-et-Bellay (51), juillet 2020

Tilloy-et-Bellay (51), la même bordure, en juin ↑
Puis un mois plus tard, en juillet 2019 ↓

Crédits photos @S.Allart

Calendrier de l'opération

Printemps (avant le 15 avril)	Entre **le 15 mai et le 15 juin**	**Juillet-aout**	**Septembre – octobre** (avant le 15)
L'agriculteur fait remonter son projet « bords de champs » *, via son technicien de secteur	Le diagnostic de la bordure est réalisée pour vérifier l'intérêt du (re)semis	Si le projet est validé, l'agriculteur travaille le sol et réalise plusieurs faux-semis	Le semis est réalisé avec le Sem'Obord

** Formulaire d'engagement*

Promotion de l'opération

- Chasseur de la Marne décembre 2021
- Réunion des structures petit gibier du 21 février 2022
- Animation de secteur

Engagements de l'agriculteur

Ces engagements sont décrits dans une **fiche d'engagement** que signe l'agriculteur, telles que :

- Réaliser les travaux de préparation de sol avant le semis
- Maintenir le bord de champs (au moins 3 ans) et l'entretenir en suivant les préconisations établies par la FDCM suite aux suivis annuels
- Permettre la tenue de réunions techniques utilisant cette bordure de champs comme support pédagogique

Coût de l'opération

Sont à la charge de l'agriculteur :

- Les travaux de préparation de sol
- L'entretien annuel du couvert

Sont pris en charge par la FDCM :

- Le diagnostic initial de la bordure
- **Le semis** (semence et prestation Sem'Obord) soit **environ 300 € / km semé**
- Le suivi annuel du couvert pendant 3 ans

Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Pôle éducation à l'environnement
Maison de la Chasse et de la Nature

Contact
Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
Tél. 03 26 65 17 85,
chasseurdefrance@fdc51.com

Tilloy-et-Bellay (51), juillet 2020

Crédits photos @S.Allart